

fournir l'argent jusqu'à concurrence de plusieurs millions, mais ils ne tiennent pas à le faire dans le moment parce que lorsque les devis sont établis et les soumissions ouvertes, on découvre que le coût serait de 150 à 200 pour cent de plus qu'il l'était avant la guerre. Ces chiffres sont absolument prohibitifs et les gens attendent. Je sais qu'entre la rue McGill et l'hôtel des postes, on a acquis des biens-fonds, au cours des deux ou trois dernières années, dans le but de construire de vastes et imposants immeubles; mais ces édifices ne seront pas érigés tant que le prix de la construction sera de 150 ou de 200 pour cent de plus qu'il devrait être. De sorte que je ne comprends pas pourquoi les chefs du travail organisé n'établissent pas clairement ces faits devant leurs membres afin qu'ils puissent constater qu'ils sont eux-mêmes, dans une grande mesure, la cause du chômage dans les grandes villes du Canada.

L'autre raison que M. Martel a alléguée, c'est le prix exorbitant du charbon. Encore ici, on doit attribuer cela aux gages élevés qu'il faut payer aux mineurs. Si je ne me trompe, le mineur expérimenté touche aujourd'hui, dans l'ouest du Canada, une moyenne de \$9.54, et la manœuvre ordinaire \$5 et une fraction. Le coût du transport, par suite du salaire élevé qu'on paye aux employés de chemin de fer, a été augmenté à un degré exceptionnel. Nous découvrons donc que la question des salaires est la cause de tout l'embarras.

Mon honorable ami de King-et-Albert (l'honorable M. Fowler) a dit: "Que les gens qui touchent de forts salaires donnent l'exemple; donnons tous l'exemple." Je ne m'oppose pas à ce que cet exemple soit donné, mais je prétends qu'il a été donné déjà, dans une certaine mesure, par la taxe sur le revenu que les fonctionnaires qui reçoivent de forts salaires sont appelés à verser. Il y a plus d'une manière de donner l'exemple. Je crois que lorsqu'on fera rapport de l'impôt sur le revenu, les salariés exemptés de ce fardeau découvriront que les gens aux forts revenus font leur part pour aider à la conduite des affaires dans ce pays. Comme je l'ai dit, je n'ai aucune objection à ce qu'un exemple soit donné de plusieurs manières, tel que l'a suggéré mon honorable ami de King-et-Albert; mais ce ne serait qu'un exemple; cela ne résoudrait point le problème économique. La réduction des salaires des hauts fonctionnaires des chemins de fer, par exemple, équivaldrait à une goutte d'eau enlevée de l'océan. Il n'y en a qu'un très petit nombre qui tou-

L'hon. M. DANDURAND.

chent de forts traitements. C'est l'armée considérable des salariés qui constitue le facteur dont le poids compte dans la situation économique. Une réduction de 10, 15 ou 20 pour cent dans les gages de cette immense armée, résoudrait presque le problème des frais. De sorte que, bien que la suggestion de mon honorable ami du Nouveau-Brunswick (l'honorable M. Fowler) soit de celles qui, peut-être, frappent l'imagination des masses et les convainquent que ceux qui occupent des rangs élevés dans la société ne sont pas des profiteurs, cependant, seule une réduction des salaires peut résoudre le problème économique. Je suis convaincu que si l'on suivait à la lettre cette résolution de la conférence mixte de ces industriels en construction, cela aurait un effet immédiat sur le chômage.

Je ne veux pas dire que la main-d'œuvre doit revenir aux taux d'avant-guerre. Je suis certain que tous ceux qu'on ne saurait appeler des salariés et qui n'ont aucune représentation dans les organisations ouvrières, sont en faveur d'un salaire qui permette à l'ouvrier de vivre.

Je n'ai aucune autre suggestion à apporter, sauf que je tiens à rappeler la recommandation faite par le secrétaire de l'Association des Banquiers, à laquelle mon honorable ami d'Halifax a fait allusion, c'est-à-dire qu'on devrait s'efforcer de provoquer chez les gens un retour vers la terre. Mon honorable ami d'Halifax ne croit pas que cet effort soit très efficace à moins qu'on n'améliore le sort des fermiers et de leurs fils. Ceci encore est régi par des principes généraux qu'on doit reconnaître. Tant que l'on paiera à la main-d'œuvre dans les villes de forts salaires et que l'on tolérera qu'elle ne travaille que pendant de courtes heures, les ouvriers seront attirés vers les villes. Le jeune fermier qui lit les journaux et qui constate quels sont les gages qu'on paye à la main-d'œuvre dans les cités et les villes, et que huit heures constituent une journée ouvrable pour toucher ces gages, sera naturellement poussé à quitter les travaux de douze heures qu'il doit accomplir sur la ferme et sera attiré vers la ville. Nous ne pouvons espérer maintenir les jeunes gens sur les fermes tant que les choses n'auront pas repris leur état normal, et cela ne se produira pas tant que les salariés des villes n'accepteront pas une réduction des gages gonflés qu'ils ont touchés depuis le commencement de la guerre.

Le secrétaire de l'Association des Banquiers a fait une suggestion que le gouver-